

Préfecture de la MARNE

Commune de HAUTVILLERS

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n° **DPC/2018/002** du **12 janvier 2018** mis à jour le \_\_\_\_\_

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

Approbation	date	04 décembre 1992	aléa	- Inondation
_____	_____	_____	_____	- <b>Mouvement de terrain</b>
Approbation	date	05 mars 2014	aléa	<b>Mouvement de terrain</b>
Modification	date	15 février 2017	aléa	<b>Mouvement de terrain</b>
Prescription		12 octobre 2017		<b>Inondation</b>

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral portant approbation de la modification de l'arrêté préfectoral du 5 mars 2014 portant approbation du PPRnGT.	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral du 05 mars 2014 d'approbation du plan de prévention du risque naturel mouvement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Arrêté modificatif du 05 mars 2014 portant délimitation d'un périmètre de zones exposées aux risques naturels sur le territoire des communes de Ay, Champillon, cumières, Dizy, Epernay, Hautvillers, Magenta et Mardeuil. (annule et remplace les dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 04 décembre 1992)	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral du 12/10/17 fixant le périmètre du plan de prévention du risque naturel inondation	<input checked="" type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

**4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

**5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

Forte      Moyenne      Modérée      Faible

Très faible

La commune est située dans une zone de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1

pièces jointes

**6. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie du zonage réglementaire du plan de prévention du risque naturel de glissement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne

Cartographie de la modification du zonage réglementaire du PPRnGT sur la commune d'Hautvillers

Zone d'aléa du R.111.3

Synthèse de la phase 2 – Détermination de l'aléa hydraulique et carte d'aléas.

**7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

**23 JAN 2018**

Le préfet de département  
Pour le Préfet  
Le Directeur de Cabinet

Anthmane ABOUBACAR